

ÉDITION MAI 2025

BASSILLAC & AUBEROCHE

LE MAG' NUMÉRO 9

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE
DE BASSILLAC ET AUBEROCHE

Bassillac - Blis et Born - Eyliac - Le Change - Milhac d'Auberoche - St Antoine d'Auberoche

SPÉCIAL BUDGET



Mairie de Bassillac et Auberoche

750 Avenue François Mitterand
24330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Contact téléphonique : 05 53 54 42 01

Par mail : accueil@bassillac-et-auberoche.fr

Site internet communal: www.bassillac-et-auberoche.fr

SITE WEB



FACEBOOK



Directeur de la publication :

Michel Beylot Maire de la commune.

Création et conception du Mag :

Dominique Barde, Adjoint en charge de la communication.

Crédit photos : Le Studio Digital



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Nous vous adressons comme toujours à cette période notre "Bassillac et Auberoche le Mag" consacré au budget et aux comptes de résultats de l'année écoulée.

Les comptes de l'année 2024 ont été approuvés à l'unanimité et laissent apparaître une bonne santé financière de notre commune. Après un débat d'orientation budgétaire ayant reçu l'unanimité de notre conseil, le budget 2025 a été adopté avec une très large majorité.

Comme vous le savez, nous allons devoir traverser des zones de turbulence qui risquent durer compte tenu de l'environnement international préoccupant et des finances publiques hors de contrôle.

Dans ce contexte, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour maintenir le cap et préserver ce cadre de vie que représente notre commune de Bassillac et Auberoche.

Ces derniers jours, nous avons été touchés par de fortes inondations. Certaines familles ont vécu des moments très difficiles. Nous voulons leur réitérer tout notre soutien, et saluer la solidarité dont beaucoup ont fait preuve : services de secours, agents communaux, voisins, bénévoles, élus...

Dans cet esprit d'entraide, nous réfléchissons aujourd'hui à la mise en place d'une mutuelle communale. L'objectif est de proposer une couverture santé accessible à tous, à tarif négocié. Vous trouverez dans ce magazine un questionnaire pour nous aider à mieux connaître vos besoins. N'hésitez pas à le remplir !

Restons unis et solidaires, dans les moments difficiles comme dans les projets à venir.

LE MOT DU MAIRE

"Approuvés à l'unanimité, les comptes 2024 traduisent la bonne santé financière de la commune. Le budget 2025, adopté à une large majorité témoigne de la continuité d'une gestion rigoureuse porteuse de confiance, mais guidée par la prudence"



Michel BEYLOT
Maire de
BASSILLAC ET AUBEROCHE
06 26 10 89 56



Cécile LUMELLO
1ère Adjointe
Maire déléguée EYLIAC
06 17 23 31 43

LES RÉSULTATS 2024 & PRÉVISIONS 2025

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Budget 2024 Budget 2025
4 760 995€ **5 042 587€**

soit **+5.91 %**

NOTRE ÉPARGNE FIN 2024



738 492€

soit **+15.82 %**
des recettes

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Budget 2024 Budget 2025
2 392 941 € **3 093 243 €**

soit **-22.63 %**

À RETENIR :

- L'année 2024 s'est achevée avec un excédent brut de fonctionnement de 738 492,26€ qui conforte notre commune dans une situation financière saine (cet excédent représente 15.82% des recettes, sachant que la cour des comptes considère qu'une commune est en situation délicate lorsque cet excédent est inférieur à 8%.)
- Nous n'avons pas prévu d'augmentation d'impôts en 2025 et nous restons parmi les 43 communes du Grand Périgueux celle qui a le taux de taxe foncière le plus bas (rappelons que la taxe foncière est le seul impôt à la main des communes.)
- Pour 2025, nous avons construit un budget de rigueur très prudent compte tenu des contraintes très fortes qui vraisemblablement vont s'abattre sur les finances publiques avec des répercussions inévitables sur les communes.
- Nous devrions continuer à maintenir nos équilibres en fonctionnement et avons décidé de faire une pause sur nos investissements puisque notre feuille de route 2020-2026 sera réalisée fin 2025.

La bonne santé financière de notre commune nous permet d'aborder l'année 2025 avec confiance tout en gardant une vigilance accrue face aux incertitudes qui pèsent sur les finances publiques. En maintenant un faible niveau d'imposition et en adoptant une gestion rigoureuse, nous poursuivons l'objectif de stabilité financière. La pause dans les investissements, cohérente avec l'achèvement de notre feuille de route 2020-2026, marque un étape de consolidation avant d'ouvrir une nouvelle phase de réflexion et de projets pour l'avenir du territoire.

RATIOS COMPARATIFS AVEC LES COMMUNES DE 3500 À 5000 HABITANTS

	BASSILLAC ET AUBEROCHÉ	MOYENNE NATIONALE
DÉPENSES PAR HABITANT	833 €	948 €
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/24	2 785 011 €	
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT :	4,5 ans (seuil d'alerte : 12 ans)	



Karine CHOULY
Conseillère Déléguée
& Présidente de la
commission des finances

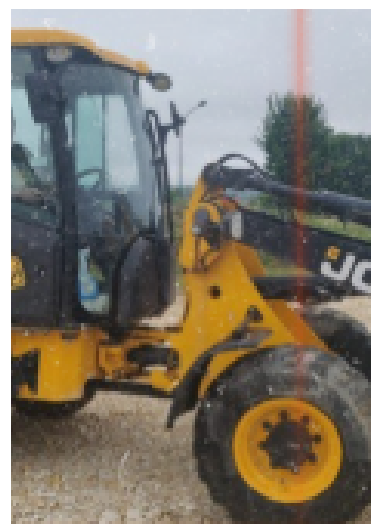
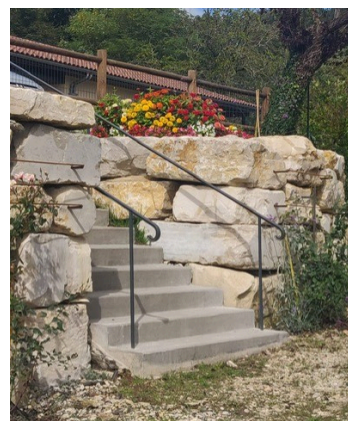
L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS

Après avoir consacré plus de 400.000€ d'entretien de nos routes et de nos équipements en 2024 nous prévoyons encore un budget de 300.000€ pour 2025.

LISTE DES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉ EN 2024

D'importants investissements ont été engagés pour l'acquisition de nouveaux équipements, parmi lesquels une chargeuse, deux remorques transportant 50 tables et 100 bancs, une nacelle ainsi qu'une tondeuse turbo destinée à l'entretien des accotements routiers dans l'ensemble des villages. Les chemins communaux, fortement endommagés par les pluies hivernales, ont nécessité un vaste programme de remise en état. Le goudronnage des routes a également repris à partir de juin 2024.

Dans les villages, plusieurs travaux ont été réalisés à titre d'exemple : des arbres fruitiers et des vignes ont été plantés pour apporter verdure et convivialité à un espace central, un portail sécurisé a été installé à l'école d'Eyliac, le fleurissement de l'enrochement à Saint-Antoine a permis d'embellir le site, la porte de l'église de Saint-Antoine a été réparée afin de préserver ce patrimoine local et le mur du cimetière de Milhac d'Auberoche a été restauré.



L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS

TRAVAUX D'ÉLAGAGE DES ROUTES

Dans le cadre de l'entretien de notre voirie, la commune réalise régulièrement des travaux d'élagage. Ces interventions, parfois impressionnantes, sont essentielles pour garantir la sécurité des automobilistes **en assurant une bonne visibilité et en évitant la chute de branches** sur la chaussée. Mais au-delà de cet aspect sécuritaire, l'élagage contribue également à la durée de vie de nos routes. En empêchant les racines de déformer la chaussée ou l'accumulation de feuilles dans les caniveaux, nous préservons l'état de nos infrastructures.

Ces actions sont rendues possibles grâce aux investissements de la commune dans du matériel adapté, plus performant et plus respectueux de l'environnement. Ils nous permettent de réaliser ces travaux avec efficacité et dans les **meilleures conditions pour nos agents**. Entretien de notre cadre de vie, c'est aussi anticiper et investir pour demain.



UNE NACELLE POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE SÉCURITÉ

Afin de renforcer notre autonomie et améliorer l'entretien de notre patrimoine communal, la commune a fait l'acquisition d'une nacelle élévatrice à la fin de l'année 2024.

Cet investissement répond à plusieurs objectifs concrets : éviter les locations ponctuelles coûteuses, pouvoir intervenir rapidement en toute circonstance, et surtout assurer la sécurité de nos agents lors de travaux en hauteur. Grâce à cette nacelle, nos services techniques peuvent désormais accéder à des zones difficiles, notamment pour l'élagage de certains arbres ou le démoussage des toitures, tout en réduisant considérablement les risques.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une démarche globale d'efficacité, de sécurité et de bonne gestion des ressources communales.



L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS

PRÉVENIR POUR MIEUX PRÉSERVER

L'entretien de nos routes ne se limite pas au bitume. C'est dans cette optique que la commune mène actuellement une campagne de réfection et d'entretien des fossés.

Ces travaux comprennent le curage, le busage et le nettoyage régulier des fossés, indispensables pour assurer une bonne évacuation des eaux de pluie. Une fois saturés ou obstrués, ces réseaux naturels débordent, provoquant des inondations sur la chaussée et, à terme, la dégradation de la voirie.

Grâce à ces actions préventives, **nous limitons les risques de dégâts, garantissons la sécurité des usagers et prolongeons la durée de vie de nos routes.**

L'entretien des fossés est souvent discret, mais il est l'un des maillons essentiels de la bonne gestion de nos infrastructures.



CHEMINS BLANCS : UN ENTRETIEN RÉGULIER AU SERVICE DES HABITANTS

Les chemins blancs, ces voies non goudronnées qui sillonnent notre commune sont indispensables à la vie locale. Leur réfection régulière permet de garantir des accès de qualité pour les riverains, les exploitants agricoles, les randonneurs.

Ces derniers temps, les pluies successives ont mis à mal beaucoup d'entre eux mais nous nous attachons à les reprendre un par un afin de contribuer à la sécurité, au confort et à la préservation de notre patrimoine rural.



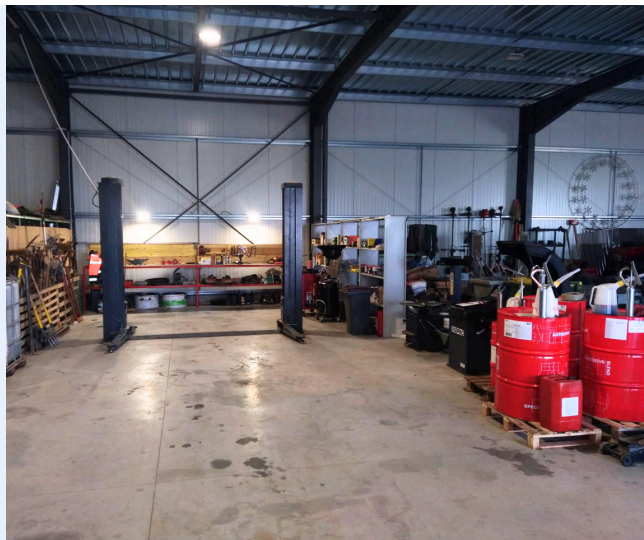
L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS

CRÉATION D'UN ATELIER MÉCANIQUE COMMUNAL

La commune a décidé de créer un poste de mécanicien-réparateur pour assurer la maintenance complète de notre parc matériel.

Depuis le 1er décembre 2024, un agent qualifié occupe cette fonction. Son rôle : **veiller au bon fonctionnement de tous les équipements communaux**, qu'il s'agisse de véhicules, d'outils motorisés ou de matériels spécifiques. Pour cela, la commune a investi dans un pont élévateur et des outils adaptés à tous types de réparations.

Ce poste s'inscrit dans une logique de gestion optimisée, de réactivité et d'autonomie, au service de l'efficacité des services techniques et du bon entretien du matériel communal.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LE CHANGE : POINT D'ÉTAPE

Les travaux d'assainissement avancent à bon rythme sur la commune. Le raccordement des bâtiments communaux est en cours, avec une attention particulière portée aux écoles, qui restent une priorité.

Tout est mis en œuvre pour que ces établissements soient entièrement raccordés d'ici la rentrée scolaire, afin de garantir un accueil dans des conditions sanitaires optimales pour les enfants et le personnel éducatif.



POUR 2025

L'état des lieux et la définition du programme est en cours de finalisation compte tenu des dégâts importants liés aux dernières intempéries.

L'épisode dramatique des inondations nous a conduit à déclencher le plan communal de sauvegarde.

Sous la direction de Mr le Maire, l'instance composée des maires délégués, adjoints et responsables de service a suivi heure par heure les évolutions des événements, les réponses adéquates ont pu être apportées.

Nous devons saluer à cette occasion encore une fois le travail de nos agents municipaux qui ont relevé ce défi. Nos outils de communication et particulièrement l'ensemble de nos réseaux sociaux ont pu vous tenir informés très régulièrement de ces évolutions.

N'oubliez pas d'avoir toujours le réflexe de consulter ces outils de communication (Facebook, Cityall, Site internet) dans ce genre de situation d'urgence

Par ailleurs Mr le Maire a sollicité la préfecture pour obtenir la demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle de notre commune .



GOOGLE PLAY



APPLE STORE



FACEBOOK



SITE WEB

L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE C'EST QUOI ?

Le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Nous avons dû l'activer ce week-end de Pâques car les événements climatiques et les inondations dans la commune l'imposaient.

DÉROULEMENT DES ÉVÈNEMENTS

Dimanche 20/04 à 14h...

La préfecture contacte Michel Beylot Maire de la commune pour lui annoncer que la situation va se dégrader, annonçant des crues importantes sur l'Auvezère. Le plan communal de sauvegarde est activé.

Dimanche 20/04 à 16h...

Le Maire convoque ses maires délégués et adjoints pour une réunion de crise. Mise en place des interventions des employés municipaux. Le travail entrepris dès le matin continue avec une sécurisation des routes inondées, enlèvement des arbres tombés sur les routes, pose de panneaux, fermeture des routes et ponts. La communication sur nos réseaux sociaux est lancée.

Lundi 21/04 à 9h...

Le Maire réunit ses maires délégués et adjoints. Point sur la sécurisation des routes inondées et zones impactées par les crues. Les mesures en faveur des administrés sont passées en revue village par village par les maires délégués. La communication continue auprès des administrés sur notre Facebook communal (+ de 30.000 vues).

Mardi 22/04 à 9h...

Le Maire organise une réunion avec ses maires délégués et adjoints. Il fait un point sur les actions prioritaires, sur les routes inondées et celles qui peuvent être réouvertes. Les mesures de surveillance des sites sensibles à la décrue sont spécifiées. Le Secours Populaire en relation avec la Mairie propose une aide ciblée à nos administrés. La communication continue avec un 6ème point précis sur nos réseaux.

Mercredi 23/04...

La préfecture abaisse le niveau d'alerte de orange à jaune.

Nous continuons à rester en vigilance, dans l'attente d'une situation stable !



LE BILAN

Nous sommes heureux de constater qu'il n'y a eu aucun dommage corporel, aucune victime n'est à déplorer.

Malheureusement des dommages aux biens n'ont pu être évités.

Les personnes ayant eu à déplorer des préjudices graves sont invitées à les déclarer à leur assurance et en faire état auprès de nos secrétaires de mairie.

VOS ÉLUS EN CHARGE DU DOSSIER



PATRICK LAMIT
Conseiller Délégué



Cécile LUMELLO
1ère Adjointe
Maire déléguée EYLIAC



Jean-Michel BOUCHER
Maire délégué
ST ANTOINE D'AUBEROCHÉ

AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION

KARINE CHOULY
FABIEN ZERBIB
MORGAN VILLATE
ÉMILIE CASTANIÉ
STÉPHANE
LACOUR-COULON

NOS ÉCOLES, NOS ENFANTS, NOS JEUNES

INAUGURATION DE L'ANCIENNE MATERNELLE RÉNOVÉE 12 MARS 2025

Mr le Maire accompagné de ses élus et du conseil municipal Junior a inauguré la nouvelle école en présence de Mme Marie Aubert (préfète), Jacques Auzou (Président du Grand Périgueux), Germinal Peiro (Président du Conseil départemental).

À cette occasion le groupe scolaire a été rebaptisé du nom de **Guy Leymarie (Maire honoraire de Bassillac.)**

Rénovée pour 1,2 million d'euros grâce au Fonds Vert, cette école accueille désormais 195 élèves dans un cadre modernisé incluant bibliothèque avec mezzanine, salle artistique et espace de motricité. Le projet, salué pour sa démarche durable, reflète l'engagement de notre commune en faveur de l'éducation.

Une œuvre murale, réalisée avec l'artiste **@Crazy One** et les enfants de l'école, a également été inaugurée, témoignant de l'implication de la jeune génération dans leur cadre de vie scolaire.



LE PÉRISCOLAIRE CÉLÈBRE PÂQUES

À l'occasion des vacances de Pâques, les animateurs du périscolaire de Bassillac ont organisé une grande chasse aux œufs pour les enfants de l'école, avec une invitation aux parents à se joindre à la fête. Répartis par couleurs d'œufs, les groupes ont été encadrés par les animateurs dans le jardin de centre de loisirs. Si une équipe a remporté la chasse, tous les enfants sont repartis avec un sachet de chocolats, pour le plaisir de tous. Merci à Marie, Ouiza et toute l'équipe pour leur énergie et leur créativité toujours au rendez-vous.



NOS ÉCOLES, NOS ENFANTS, NOS JEUNES

LES ACTIONS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ 2025)

Le 17 janvier dernier avait eu lieu l'élection du nouveau Conseil Municipal des jeunes 2025 de Bassillac et Auberoche ; 12 élèves de CM2 représentatifs des écoles de Bassillac et Auberoche. A l'issue d'un vote à bulletin secret à la mairie, encadré par élus et enseignants ; ils ont pu succéder à leurs camarades désignés l'année dernière.

À travers les échanges et actions avec leurs camarades des différentes écoles, **ils peuvent désormais identifier les améliorations et équipements à apporter au sein des Écoles**, de la Commune pour les réaliser en collaboration avec la Mairie. Cela leur permet également d'intégrer les principes et valeurs de partage de citoyenneté, comprendre le fonctionnement de la collectivité, les contours de la fonction d'élus, les hommages et commémorations.



Les jeunes élus ont donc entamé activement leur mandature dans le cadre des commissions, travaux et représentations :

- Commémoration en la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie à Eyliac, le 19 mars 2025.
- Fresque au profit de l'école maternelle sur le rêve et l'imaginaire.
- Inauguration réfection de la maternelle à Bassillac.
- Accueil des nouveaux habitants.
- Embellissement du préau de l'école de Blis et Born.
- Commémoration du 8 Mai 1945 sur les Communes historiques.
- Illustrations en mémoire et hommage aux résistants victimes de la guerre en 1944 "Chemins de la résistance" rue du Camp Mercedes à Bassillac (graphes Crazy-one // La roquette).
- Rencontre à venir, invitation de Mme la Préfète pour une visite de la Préfecture.
- Projet coin calme, lectures et jeux, préau école de Milhac...

Félicitations à nos jeunes élus !

BLIS ET BORN - RAPPEL SÉCURITÉ

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner devant l'école de Blis-et-Born. Cette zone est trop étroite pour permettre à deux véhicules de se croiser en toute sécurité. **Un parking est à votre disposition derrière la mairie**, ainsi qu'un accès sécurisé spécialement aménagé à la demande des parents, afin de garantir des arrivées et départs sereins pour tous.

Merci de respecter ces consignes de sécurité, essentielles pour la protection de nos enfants. Nous comptons sur votre vigilance et votre responsabilité afin d'éviter toute intervention des forces de l'ordre, qui serait regrettable.



LE SPORT

MOTO CROSS MILHAC D'AUBEROCHÉ

Le Milhac Moto Club organise, le 5 juillet, la 21^e édition de son motocross nocturne. Cette année, **il accueille le championnat Nouvelle-Aquitaine 85cc (12-15 ans), une catégorie pleine de jeunes talents.** Les spectateurs pourront aussi assister aux courses des 125cc, 250cc et 450cc avec des pilotes du championnat de France.

Le comité départemental 24 proposera des essais gratuits de mini motos électriques pour les enfants de 6 à 11 ans. Une démonstration de moto trial avec Nicolas Teillac, engagé en enduro extrême, est également prévue.

Les épreuves auront lieu de 15h à minuit. Entrée à 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place. Le club remercie ses bénévoles, ses partenaires, la Mairie de Bassillac et Auberoche et le public pour son soutien.

Bruno Vibien - Président



RALLYE REGIONAL

Depuis le retour du rallye aux abords de Périgueux, la passion pour cette discipline ne cesse de s'intensifier au sein de l'organisation et auprès du public. Fort de cet enthousiasme croissant, l'événement marquera une nouvelle fois sa présence du 15 au 17 août prochains sur la commune de Bassillac et Auberoche.

L'équipe organisatrice tient à exprimer sa profonde gratitude envers la municipalité de Bassillac et Auberoche pour son accueil chaleureux et son accompagnement constant. Elle remercie également l'aéroport de Bassillac pour la confiance accordée et la mise à disposition de ses installations, qui permettront d'accueillir le parc d'assistance dans les meilleures conditions.

Mobilisée depuis plusieurs mois, l'équipe de bénévoles et de professionnels œuvre avec rigueur et détermination **afin d'assurer une édition de qualité, où sécurité, performance sportive et plaisir du public seront au rendez-vous.**

Ce rendez-vous annuel, devenu incontournable pour les amateurs de sport automobile, promet une fois encore un spectacle rythmé par la passion, l'adrénaline et le partage. L'organisation invite l'ensemble des passionnés et curieux à venir nombreux célébrer cette grande fête du rallye dans une ambiance conviviale et festive.

Philippe Rebière - Président



SPORT

CLUB DE KARATÉ D'EYLIAC

À l'occasion de ses 10 ans, le Dojo d'Eyliac a eu le plaisir d'accueillir **55 élèves venus de toute la France** pour un stage exceptionnel. Placée sous la direction des sensei Willy et Marion Fruchout, cette journée a permis à chacun de bénéficier de la dynamique d'un groupe nombreux et engagé. Les enfants du dojo, tous présents pour l'événement, ont travaillé intensivement leurs programmes pendant trois heures, dans une ambiance studieuse et bienveillante.

Nous adressons nos remerciements sincères à l'ensemble des élèves, enfants et adultes, ainsi qu'aux parents, dont la participation active a largement contribué au succès de cette journée placée sous le signe du travail et de la convivialité. Un grand merci également à la mairie pour son soutien constant. Le Dojo d'Eyliac propose des cours de karaté, kobudo et taïso tout au long de l'année. Des séances d'essai sont offertes. **Renseignements : 07 60 41 51 44 / Christophe Benketira - Président**

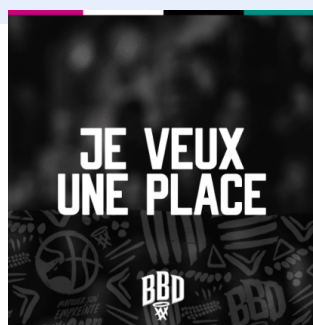


PARTENARIAT SPORTIF : BBD & CAP RUGBY

La commune de Bassillac et Auberoche vous rappelle le partenariat avec le Boulazac Basket Dordogne (BBD) et le CAP Rugby. **Les billets sont disponibles pour les administrés** souhaitant assister à des matchs de ces deux clubs phares du territoire. Pour en bénéficier, il suffit de se rapprocher de votre mairie déléguée afin de retirer vos places. Renseignements et disponibilités auprès des secrétaires de mairie.

Pour les billets rugby, contacter Isabelle Poinot (secrétaire de mairie à Bassillac) au 06 20 47 89 22 qui vous les fera parvenir en format dématérialisé.

Venez soutenir nos équipes locales dans une ambiance conviviale et sportive !



VOS ÉLUS EN CHARGE DU DOSSIER



**Anastasia
LAPORTE**
Adjointe



**Jean Philippe
BAGARD**
Adjoint



**Christelle
COUDERC**
Conseillère municipale

AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION

ISABELLE BOURDONCLE
PHILIPPE DAVID
MICHEL LAROUAGNE
FLORENCE ARNAUD
PHILIPPE CHABROL

LA SANTÉ, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA SÉCURITÉ

MISE EN CONFORMITÉ DES DÉFIBRILATEURS

Dans un souci de sécurité et de mise en conformité, de nouvelles opérations vont être menées concernant les défibrillateurs présents dans nos villages. Des mises en conformité vont être effectuées sur les sites de Bassillac, Blis et Born, Le Change et Eyliac, afin de répondre aux normes actuelles, et **une installation supplémentaire sera réalisée à la salle des fêtes de St Antoine d'Auberoche**. Ces équipements sont essentiels pour la santé de toutes et tous.



Le SMD3 vous accompagne !

09 71 00 84 24



Le SMD3 propose un dispositif en faveur des personnes utilisant des protections pour incontinence à usage unique

Pour en bénéficier, transmettez votre demande au service usagers :

Nom / prénom / numéro d'utilisateur SMD3 / adresse / téléphone / mail

Joindre impérativement les **justificatifs d'achats** (reçus fournis par les magasins spécialisés, les pharmacies, les supermarchés) :

- **Protections pour incontinence à usage unique**
- **Alèses**
- **Poches de colostomie et urostomie...**

La demande et la transmission des justificatifs devront être renouvelées chaque année.

Courrier à envoyer à l'adresse suivante : SMD3 - CS 80024 - 24 050 PERIGUEUX CEDEX 9 ou remplir le formulaire en ligne sur smd3.fr

Pour plus d'informations : contactez le Service Usagers au **09 71 00 84 24**

SMD3

Il existe un dispositif mis en place par le SMD3 pour les personnes produisant des déchets involontaires issus d'un surplus médical (protections pour incontinence urinaire, sonde urinaire...).

En effet, pour les usagers utilisant des protections pour incontinence ou d'autres dispositifs médicaux, et dépassant de ce fait le nombre d'ouvertures définies par la grille de la redevance incitative, **le SMD3 propose une remise gracieuse** de ces ouvertures réalisées au-delà du forfait.

Ceux qui se sont fait connaître auprès du SMD3 ne recevront pas de factures liées au dépassement du forfait.

Qui est concerné ?

Usager, de tout âge, bénéficiaire ou non de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), utilisant quotidiennement des protections pour incontinence lourde et sévère et/ou utilisant des poches de colostomie et urostomie, liée à une pathologie, hors fuites urinaires.



LA SANTÉ, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA SÉCURITÉ

PROJET CASIERS EN LIBRE SERVICE

Dans un contexte où l'accès à une alimentation locale, saine et de qualité est un enjeu majeur pour les territoires ruraux, la commune de Bassillac et Auberoche a souhaité créer un espace de vente et de promotion des produits locaux.

L'objectif : rapprocher les producteurs des habitants, soutenir les circuits courts et offrir un nouveau service de proximité.

Après plus d'un an et demi de réflexion menée en partenariat avec l'Agora des Champs, association regroupant des producteurs locaux basée à Boulazac, un projet commun a vu le jour. Ensemble, nous avons imaginé une solution innovante pour répondre aux besoins des habitants comme des agriculteurs.

Ce dispositif prend la forme d'un espace mutualisé, alliant un module de casiers alimentaires réfrigérés et un abri couvert. La commune a financé l'installation d'un espace de 19,92 m², tandis que l'Agora des Champs a pris en charge l'acquisition d'un module réfrigéré composé de 96 casiers. **Ce partenariat inédit dans le département, entre une collectivité et une association de producteurs, est aujourd'hui sans équivalent en Dordogne.**

Au-delà de Bassillac et Auberoche, ce projet représente une réponse concrète aux besoins des communes rurales voisines – telles qu'Eyliac, Milhac-d'Auberoche, Saint-Antoine-d'Auberoche ou encore Blis-et-Born – qui ne peuvent, à ce jour, envisager l'ouverture d'un commerce économiquement viable sur leur territoire.



REPRISE DE L'ACTIVITÉ BORNES À PAIN

Bonne nouvelle pour les habitants de Bassillac et Auberoche : l'activité des bornes à pain va reprendre dès le mois prochain dans plusieurs villages de la commune !

Suite à la décision de nos anciens prestataires d'interrompre leur partenariat, le service avait été temporairement suspendu. Conscients de l'importance de ce service pour le quotidien des habitants, notamment en milieu rural, nous avons activement recherché une solution pérenne. À partir du mois prochain, les bornes situées à Eyliac, Blis-et-Born, St Antoine d'Auberoche seront de nouveau approvisionnées régulièrement grâce à M. Benoiton, artisan boulanger du Fournil des Jalots, qui reprend l'activité. **Ce partenariat permet de garantir une qualité de pain artisanale et un service de proximité renouvelé.**

Concernant Milhac-d'Auberoche, une étude est en cours avec le même prestataire pour envisager la mise en place d'un dépôt de pain, afin de maintenir une offre locale adaptée aux besoins du village.

Nous remercions les habitants pour leur patience durant cette période de transition, et nous nous réjouissons de pouvoir relancer un service de proximité apprécié de tous.



LA SANTÉ, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA SÉCURITÉ

PROJET DE MUTUELLE COMMUNALE

Nous sommes pleinement conscients que le contexte économique actuel rend le quotidien de plus en plus difficile pour beaucoup d'entre vous. Le pouvoir d'achat est de plus en plus mis à mal, et nous savons à quel point il est important de trouver des solutions pour alléger les charges qui pèsent sur vos budgets familiaux.

Soucieuse du bien-être de tous les habitants, notre première adjointe a proposé et mené ce projet de mutuelle communale afin d'en évaluer l'intérêt et les besoins de chacun en matière de couverture santé. Cette initiative a pour objectif de vous proposer une couverture santé de qualité à des tarifs accessibles, afin de vous offrir une réponse face à la hausse des dépenses de santé.

Pour mieux répondre à vos besoins, **nous vous invitons à participer à un questionnaire rapide et anonyme**. Ce questionnaire nous permettra de mieux comprendre vos attentes en matière de couverture santé et de déterminer les garanties qui vous sembleraient les plus utiles et les plus adaptées à votre budget.

Les questions portent sur :

- Vos besoins en termes de soins de santé (hospitalisation, optique, dentaire, etc.).
- Votre situation familiale et professionnelle.
- Votre intérêt pour une mutuelle communale et son impact sur votre pouvoir d'achat.

Le questionnaire est à détacher dans ce magazine et à renvoyer ou à déposer dans votre mairie annexe.

Il sera disponible sur nos réseaux sociaux (Facebook, Cityall ainsi que sur notre site internet **www.bassillacetauberoche.fr**

Votre participation est essentielle pour nous permettre de mettre en place une solution qui corresponde aux besoins de notre communauté. **Date limite de réponse : 30/06/2025**

Nous vous remercions sincèrement pour votre contribution et restons à votre disposition pour toute question.

QUESTIONNAIRE : VERS UNE MUTUELLE COMMUNALE



1. Connaissance et intérêt

- Êtes-vous actuellement couvert par une mutuelle santé ?

- ☐ Oui, par le biais de mon employeur
- ☐ Oui, personnellement
- ☐ Non, je n'ai pas de mutuelle santé

Si Non, quelle est la principale raison de l'absence de couverture ? (.....)

- ☐ Coût trop élevé
- ☐ pas de couverture nécessaire
- ☐ Autre (précisez)

- **Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle communale (une mutuelle négociée par la commune pour bénéficier de tarifs avantageux) ?**

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

2. Situation professionnelle

- Quelle est votre situation professionnelle ?

- ☐ Salarié(e)
- ☐ Travailleur indépendant (artisans, commerçants, professions libérales, etc.)
- ☐ Agriculteur/agricultrice
- ☐ Retraité(e)
- ☐ Étudiant(e)
- ☐ En recherche d'emploi
- ☐ Autre : _____

SUITE ➔

QUESTIONNAIRE MUTUELLE SANTÉ (SUITE)

3. Besoins en couverture santé

- Quels sont les types de garanties qui vous intéressent le plus ? (plusieurs réponses possibles)
 - ☐ Hospitalisation
 - ☐ Soins courants (consultations, analyses)
 - ☐ Dentaire
 - ☐ Optique
 - ☐ Audioprothèses
 - ☐ Médecines douces (ostéopathie, acupuncture, etc.)
 - ☐ Autres : _____

4. Budget

- Quel est le montant mensuel que vous seriez prêt(e) à payer pour une mutuelle communale ?
 - ☐ Moins de 20 €
 - ☐ Entre 20 € et 40 €
 - ☐ Entre 40 € et 60 €
 - ☐ Plus de 60 €
- Trouvez-vous que le coût de votre mutuelle actuelle est :
 - ☐ Trop élevé
 - ☐ Raisonnable
 - ☐ Peu élevé

5. Profil et composition du foyer

- Quelle est votre tranche d'âge ?
 - ☐ Moins de 25 ans
 - ☐ 25-45 ans
 - ☐ 45-65 ans
 - ☐ Plus de 65 ans
- Combien de personnes composent votre foyer, et quelles sont leurs tranches d'âge ?
 - Enfants (moins de 18 ans) : ____
 - Adultes (18-45 ans) : ____
 - Adultes (46-65 ans) : ____
 - Seniors (plus de 65 ans) : ____

6. Remarques et suggestions

- Avez-vous des remarques ou des attentes spécifiques concernant une mutuelle communale



LA SANTÉ, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA SÉCURITÉ

LA PROPRETÉ A UN COÛT

Dans une volonté affirmée d'améliorer le quotidien des habitants et de valoriser les espaces publics, la commune de Bassillac et Auberoche a récemment mis en place un nouveau service municipal : l'Opération Propreté.

Ce dispositif vise à renforcer l'entretien régulier et visible des différents équipements et infrastructures présents sur le territoire communal. **Pour cela, un agent municipal a été spécialement affecté à cette mission**, avec pour objectifs :

- Le nettoyage des Points d'Apport Volontaire (PAV)
- L'entretien des abris-bus utilisés par les scolaires et les usagers des transports en commun
- La remise en état et la propreté de la signalétique routière (panneaux, indications...)
- Le rafraîchissement du marquage au sol, essentiel pour la sécurité et la lisibilité de l'espace public

Pour assurer l'efficacité et la réactivité de ces interventions, la commune s'est dotée d'un véhicule pick-up spécialement équipé, permettant des déplacements rapides sur l'ensemble du territoire et le transport du matériel nécessaire.

Cette initiative, simple mais concrète, traduit l'engagement de la commune en faveur d'un environnement propre, accueillant et entretenu. Elle vient également répondre aux attentes des habitants, soucieux de vivre dans un cadre agréable et respectueux de tous.

L'Opération Propreté s'inscrit pleinement dans une dynamique plus large d'amélioration continue du service public local et de valorisation du patrimoine communal.

GESTES CITOYENS

LE BRUIT : Tout type de bruit (domestique, activité professionnelle, activité culturelle, sportive, de loisirs...) ainsi que les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon...) sont autorisés: De 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi / De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi / De 10h à 12h les dimanches et jours fériés. Nous rappelons que de 22h00 et 7h00 du matin: le tapage nocturne est verbalisable.

NOS AMIS LES ANIMAUX : Les propriétaires d'animaux sont tenus d'en ramasser les déjections et de respecter les lieux publics et les zones communes. Nous rappelons que la divagation des chiens errants est répréhensible.

JARDINER SANS BRÛLER : Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage doivent être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie la plus proche. Nous vous rappelons qu'un broyeur est à votre disposition gratuitement sur réservation auprès de nos secrétaires.

PLANTER SANS DÉPASSER : La plantation d'une haie de séparation entre 2 propriétés doit respecter les consignes suivantes : une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 m. Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 m. Toute plantation ne respectant pas ces distances peut être soumise à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais, il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice, (pas de taille du 15 mars au 31 juillet dans le cadre du respect de la saison de nidification).

PLANTATIONS LE LONG DES VOIES PUBLIQUES : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

VOS ÉLUS EN CHARGE DU DOSSIER



Isabelle DESMOND
Maire Déléguée
BLIS et BORN



Fabien ZERBIB
Conseiller Délégué



Morgan VILATTE
Conseiller municipal

AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION

AMANDINE SOLE
KARINE CHOULY
JEAN-LOUIS SUDREAU
CHRISTELLE GOINEAU
STÉPHANE
LACOUR-COULON

LA VIE SOCIALE, L'ANIMATION LOCALE

NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 22 Mars, la commune de Bassillac et Auberoche a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine de nouveaux habitants lors d'un moment convivial et chaleureux !

Échanges, découvertes et rencontres étaient au rendez-vous, permettant à chacun de mieux connaître la commune et ses services.

Pour leur souhaiter la bienvenue et après le verre de l'amitié, ils sont repartis avec un agenda, des magazines communaux ainsi qu'une petite douceur locale.



MONDIAL RELAY À LE CHANGE

Votre épicerie de proximité Le Pluriel, toujours à votre service au cœur du village de Le Change, évolue pour mieux vous simplifier la vie !

- À partir de cet été vous pourrez profiter d'un locker Mondial Relay directement devant l'épicerie !
- Retirez ou déposez vos colis facilement, 24h/24 et 7j/7



LE BRABANT UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE DANS LA CONTINUITÉ

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons la reprise du Brabant, au cœur du bourg de Bassillac, par Jonathan Laporte, enfant du village, rugbyman passionné et Bassillacois apprécié de tous.

Jonathan succède à Sandra, en tenant à marcher dans ses pas, avec respect et fidélité à l'esprit du lieu. Le Brabant reste votre établissement convivial, mêlant bar, PMU, FDJ, presse et tabac, un lieu de vie et d'échanges pour les habitants de Bassillac et des alentours.

Toute l'équipe reste à vos côtés et vous accueillera comme toujours, avec sourire et bonne humeur !

Horaires d'ouverture

- Lundi au jeudi : 6h - 20h
- Vendredi : 6h - 21h
- Samedi : 6h - 20h
- Dimanche : 7h - 13h



LA VIE SOCIALE, L'ANIMATION LOCALE



LES STAGES D'INITIATION AU GRAFFITI

Les stages d'initiation "graffiti" sont organisés et animés par CrazyOne depuis deux ans avec le soutien de la commune de Bassillac-et-Auberoche, s'adressent à tous les publics à partir de 10 ans.

Fort de plus de 15 ans d'expérience dans l'animation graffiti, CrazyOne propose des ateliers permettant de découvrir différentes techniques sur divers supports. Les séances peuvent avoir lieu en intérieur (salle associative Daniel Buffière) ou en extérieur (mur du centre de loisirs), en individuel ou en groupe, sur une ou plusieurs sessions.

Les ateliers sont proposés toute l'année, les samedis matins, de 10h à 12h. Les dates sont disponibles sur demande par mail ou consultables sur Instagram. Le matériel (peinture, masques de sécurité, gants) est fourni. Ces stages peuvent également être adaptés à des groupes d'enfants ou d'adultes, sur une ou plusieurs séances.

Ils s'adressent aux écoles, familles, centres de loisirs, associations, fondations, particuliers et institutions.

Pour toute demande de stage ou devis :
crazyone@orange.fr - 06 88 59 08 33
@crazyonegraffiti



LE MOT DE L'OPPOSITION

Bonjour à tous,

Ces derniers mois nous vous avons, à chaque fois, indiqué que le contexte international et national était grave et complexe. Des populations sont toujours meurtries et les conditions économiques toujours plus difficiles pour certains d'entre nous.

Ces situations ne doivent pas anéantir notre envie de prendre soin les uns des autres.

Nous mettons toujours en avant le sens du collectif et de la solidarité.

Notre Commune vient d'être touchée par des inondations qui ont causé de grands dégâts pour certains d'entre nous. Nous adressons à ces personnes nos plus chaleureuses pensées dans ces moments difficiles.

Nous vous souhaitons de profiter agréablement des beaux jours et des prochains grands week-ends entourés de vos proches.

Nous restons à l'écoute de tous, n'hésitez pas à nous contacter,

Bien sincèrement,



L'équipe d'Unis pour l'avenir de Bassillac et Auberoche

Vos élus d'opposition

Emilie
CASTANIE



06.08.23.80.91
Bassillac

Stéphane
LACOUR COULON
Conseil Comm. Gd Px



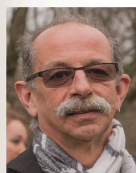
06.82.35.38.20
Eyliac

Florence
ARNAUD



06.09.48.26.50
Blis et Born

Philippe
CHABROL



06.73.30.71.14
Milhac

Christelle
GOINEAU



06.77.81.88.92
Le Change

Gérard
COUSTILLAS



06.75.31.38.56
Bassillac

Valérie
FERRAT



06.03.16.75.74
St Antoine

LA VIE SOCIALE, L'ANIMATION LOCALE

1ER SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE BASSILLAC ET AUBEROCHE

Un événement littéraire majeur au cœur du Périgord organisé par l'Association Les 3A en Occitanie – Département Littérature !

Le Salon du Livre International de Bassillac & Auberoche se tiendra le dimanche 18 mai 2025 pour une première édition riche en rencontres, en échanges et en découvertes autour de la littérature francophone et internationale.

Porté par l'association Les 3A en Occitanie, ce salon accueillera :

- Auteurs, éditeurs et professionnels du livre;
- 11 prix littéraires remis à l'occasion de l'événement;
- Un espace dédié aux artisans du livre avec des démonstrations participatives;
- 45 exposants pour garantir une proximité chaleureuse avec le public;
- Lectures, conférences, dédicaces et échanges dans un auditorium aménagé.



M. Vinson Fisher - 07 71 85 00 77

C.C.A.S



Cette année encore, le CCAS a soutenu financièrement plusieurs foyers de notre commune.

Si vous êtes en difficultés, vous pouvez solliciter une aide du CCAS via les assistantes sociales de secteur:
CMS Boulazac au 05 53 02 01 90 (BASSILLAC et EYLIAC)
CMS Thenon au 05 53 02 06 51 (LE CHANGE, ST ANTOINE, MILHAC et BLIS ET BORN)

Le CCAS est également joignable au 06 25 42 78 06 ou par mail : ccas@bassillac-et-auberoche.fr.

MANIFESTATIONS A VENIR...

• BASSILLAC / THÉÂTRE / ESPACE BUFFIÈRE Samedi 10 mai 2025

Espace Daniel Buffiere - 20h30 (ouverture des portes à 20h00)

Venez découvrir "Les Sous de Bruxelles", une pièce interprétée par la troupe Sortie de Secours

• BASSILLAC / MARCHÉ AUX FLEURS ET VIDE GRENIER

Dimanche 11 mai 2025

pour une journée conviviale et festive !

Sur le parking du gymnase de Bassillac — À partir de 7h00

• BLIS ET BORN / TRAIL / RANDONNEE Samedi 17 mai 2025

Des B(l)ises Et Des Bornes – Aventure Trail Nature

Si vous êtes prêts à vivre une aventure 100% nature au cœur de la Dordogne !

• LE CHANGE / VIDE-GRENIER / BROCANTE / Dimanche 1er Juin 2025

Stade municipal du Change

Emplacement libre avec voiture : 2 € le mètre (façade et retour)

VOS ÉLUS EN CHARGE DU DOSSIER



Céline PROUILLAC
Maire déléguée
LE CHANGE



Dominique BARDE
Adjoint



Martine MAGNOL
Conseillère Déléguée

AUTRES MEMBRES DE LA COMMISSION

VALÉRIE REMÉRAND
PHILIPPE DAVID
VINCENT GANDOLFO
ÉMILIE CASTANIÉ
STÉPHANE
LACOUR-COULON